



Rapprochons les acteurs de l'aide alimentaire & les agriculteurs de votre territoire

LIVRET MÉTHODOLOGIQUE

Phase 1 (2023-2024)



SOLIDARITÉ · ACCESSIBILITÉ · DIGNITÉ · CITOYENNETÉ



mutualisons
les initiatives
entre agriculteurs
& mangeurs





mutualisons
les initiatives
entre agriculteurs
& mangeurs

RETOUR SUR L'EXPÉRIMENTATION AUPRÈS DE 4 PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX

MIAM, un projet co-porté par le CIVAM Le Serpolet et Active, Pôle de l'économie solidaire sur le territoire de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Ce travail a été réalisé grâce à l'investissement individuel et collectif des agriculteurs et producteurs, des salariés et bénévoles des structures d'aide alimentaire, des agents et élus des collectivités territoriales ainsi que des citoyens.

Le projet MIAM est rendu possible grâce aux soutiens de la DREETS via le Programme National de l'Alimentation, du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté service agriculture et de la Fondation Daniel et Nina Carasso via la Fondation de France.





Depuis 27 ans, **Active Pôle de l'économie solidaire** intervient dans le secteur de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et développe une économie locale basée sur l'expérimentation et l'intelligence collective. Elle s'engage depuis 13 ans auprès des projets œuvrant pour un accès digne à une alimentation de qualité pour toutes et tous, de l'échelon local à l'euro péen.

L'association **CIVAM Le Serpolet** agit depuis plus de 10 ans en Bourgogne-Franche-Comté pour soutenir une agriculture biologique et paysanne. Elle favorise l'installation de paysans, sensibilise différents publics à l'alimentation et à l'agriculture, et accompagne la création de nouveaux modes de commercialisation de proximité via les échanges directs entre producteurs et consommateurs.

Depuis 2022, Active Pôle de l'économie solidaire et le CIVAM Le Serpolet se sont engagés dans un projet commun de **rapprochement entre les acteurs de l'aide alimentaire, les agriculteurs et les consommateurs afin de construire des solutions d'accès à une alimentation durable et de qualité pour toutes et tous.**

Le projet MIAM est construit en deux phases : une première étape de diagnostic et d'animation territoriale suivie d'une deuxième étape de montage de projets et d'expérimentation. **Ce livrable reprend la méthodologie et les résultats de la première phase du projet qui s'est déroulée en 2023 et 2024.**



sommaire

Objectifs du projet page 5

MIAM, engagé auprès des PAT à vocation de justice sociale et alimentaire page 6

- 1 Qu'est-ce qu'un PAT ?
- 2 PAT & justice sociale
- 3 MIAM & la justice sociale dans les PAT

Les PAT engagés dans la démarche page 10

- 1 Les critères de choix des PAT
- 2 Les territoires pilotes

La méthode page 16

- 1 Benchmark d'initiatives inspirantes
- 2 Diagnostic agricole & alimentaire
- 3 Pré-sélection d'actions opérationnelles
- 4 Suite : expérimentation des actions, évaluation & diffusion
- 5 Pilotage

Témoignages page 24

Financeurs page 27



Objectifs du projet

Ce projet « Mutualisons les Initiatives entre Agriculteurs et Mangeurs » vise à :

- permettre aux acteurs de l'aide alimentaire et aux agriculteurs de **mieux se connaître**
- **faciliter la construction de liens durables** entre ces acteurs
- **assurer de nouveaux débouchés** aux agriculteurs
- **améliorer la qualité de l'approvisionnement** dans l'aide alimentaire
- **promouvoir une alimentation saine** pour toutes et tous

Ce travail collectif vise à trouver des solutions durables, diversifiées et innovantes sur le territoire de la Bourgogne-Franche-Comté. Active et le CIVAM Le Serpolet ont fait le choix de **travailler sur des territoires porteurs de Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)** car leurs objectifs sont similaires à ceux du projet MIAM :

- **impulser une dynamique de développement des initiatives collectives** visant à relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires
- pour certains, **agir sur l'accessibilité alimentaire** des plus fragiles





MIAM, un projet engagé auprès des PAT à vocation de justice sociale et alimentaire

1

qu'est ce qu'un PAT ?

Un projet alimentaire territorial (PAT) a l'ambition de fédérer les différents acteurs d'un territoire autour de la question de l'alimentation, contribuant ainsi à la prise en compte des dimensions sociales, environnementales, économiques et de santé du territoire.

Porté le plus souvent par des collectivités territoriales, il s'appuie sur un **diagnostic partagé du système agricole et alimentaire du territoire puis sur la définition d'actions opérationnelles** visant la réalisation du projet.

Il joue un rôle capital pour accélérer la transition agricole et alimentaire dans les territoires, en rapprochant les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs.

Il existe **deux niveaux de reconnaissance possible** suivant l'état d'avancement du PAT :

➤ **LE NIVEAU 1** correspond aux PAT émergents. Il est attribué pour **3 ans non renouvelable**

➤ **LE NIVEAU 2** correspond aux PAT dont le degré d'avancement permet la mise en œuvre d'actions opérationnelles. Il est attribué pour **5 ans renouvelable**



POUR EN SAVOIR PLUS

- agriculture.gouv.fr/projets-alimentaires-territoriaux
- france-pat.fr



2

PAT & justice sociale



JUSTICE SOCIALE

La justice sociale est un droit qui implique que « tous les êtres humains, quels que soient leur race, leur croyance ou leur sexe ont le droit de poursuivre leur progrès matériel et leur développement spirituel dans la liberté et la dignité, dans la sécurité économique et avec des chances égales ».

Déclaration internationale de Philadelphie du 10 mai 1944¹

Le PAT traite généralement des enjeux de justice sociale sous l'angle de la justice alimentaire.

Après élaboration de son diagnostic du système alimentaire, le PAT peut choisir d'intégrer à son plan d'actions **un axe sur la lutte contre la précarité alimentaire**². Les actions qui en découlent peuvent être :

> le soutien aux initiatives

en faveur de « l'accès à une alimentation sûre, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante aux personnes en situation de vulnérabilité économique et sociale »

> la réduction des inégalités territoriales

d'accès à une bonne alimentation

Des enjeux liés à la justice sociale peuvent également être traités par des actions sur :

> la rémunération juste des producteurs

> le développement du « pouvoir d'agir » de chaque citoyen

¹ SUPJOT (A.), « Justice sociale et libéralisation du commerce international », dans revue *DS Février*, 2009, 2, p. 132.

² Instruction technique DGAL/SDATAA/2024-306 29/05/2024, annexe A, p. 4.

3

MIAM & la justice sociale dans les PAT

MIAM agit sur la justice alimentaire au travers des PAT via 4 axes :



LA PRODUCTION AGRICOLE

afin de permettre de développer les filières d'approvisionnement de l'aide alimentaire, de sensibiliser aux besoins et contraintes des agriculteurs et d'inventer de nouveaux modèles de production agricole solidaire

jardin partagé solidaire, jardin en insertion, jardin nourricier porté par des collectivités territoriales, autoproduction alimentaire...



LA TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLES

dans l'optique de lutter contre le gaspillage alimentaire, assurer l'accès à une alimentation locale et de qualité toute l'année

laboratoire de transformation, cuisine mobile, cantine solidaire...

L'APPROVISIONNEMENT DES STRUCTURES D'AIDE ALIMENTAIRE



en travaillant sur l'équilibre entre dons et achats, tout en intégrant les enjeux de distribution de produits frais et de qualité, la construction de partenariats durables...

mutualisation d'achats entre structures d'aide alimentaire, glanage...

LA COMMERCIALISATION ET LA DISTRIBUTION



afin de créer de nouvelles formes d'accès à une alimentation de qualité en favorisant la mixité sociale et en impulsant une coopération inter-acteurs

groupement d'achats, vente solidaire, sécurité sociale de l'alimentation...



Les PAT engagés dans la démarche





1

les critères de choix des PAT

Active et le CIVAM Le Serpolet ont souhaité mettre en œuvre leur projet au sein de territoires déjà sensibilisés sur la question alimentaire et agricole : les PAT ont ainsi été des interlocuteurs privilégiés.

Après le recensement des PAT existants en Bourgogne-Franche-Comté, une présélection a été faite en fonction de **différents critères** :

➤ **l'engagement politique**

et technique du PAT et la disponibilité de la personne en charge du PAT pour participer à la mise en place du projet

➤ **la diversité territoriale**

avec des PAT à dominance urbaine ou rurale et répartis sur différents départements

➤ **la faisabilité**, via la présence d'acteurs du monde agricole et de structures d'aide alimentaire sur le territoire

➤ **l'état d'avancement** du PAT (diagnostic réalisé) et la présence d'un axe sur l'accessibilité alimentaire

À l'aide de ces critères, 4 territoires pilotes en Bourgogne Franche-Comté ont été retenus pour la mise en place du projet MIAM. Chaque territoire a fait l'objet d'une rencontre pour formaliser le démarrage du travail :

➤ **réunion avec l'élu et le chargé de mission PAT**

pour présenter la feuille de route, le calendrier et les échéances

➤ signature d'une **convention de partenariat**

➤ point sur l'**avancée du PAT et de son plan d'action**

2 les territoires pilotes

PAT du Clunisois

Saône-et-Loire (71)
PAT niveau 2

Labellisé PAT de niveau 2 depuis 2024.
S'étend sur 41 communes pour 14 500 habitants.

LE TERRITOIRE EN QUELQUES CHIFFRES



317
structures agricoles
en 2021
(source: Chambre d'Agriculture)



8 structures
habilitées au titre
de l'aide alimentaire
ou agissant en faveur
d'un accès à l'alimen-
tation pour tous



taux de pauvreté
12%
(taux départemental :
13,3%) (source: INSEE 2021)

ENJEUX À RELEVÉ POUR MIAM SUR CE TERRITOIRE



- ✓ les agriculteurs et les producteurs ont **peu de surplus** ou **manquent de temps** pour apporter les produits aux structures d'aide alimentaire. Ils recherchent également une rémunération juste pour valoriser leur travail et leurs produits
- ✓ l'épicerie sociale et solidaire de Cluny a **besoin de diversifier ses approvisionnements** mais manque de moyens humains et financiers
- ✓ les personnes concernées par l'aide alimentaire ont besoin d'un **meilleur accès financier et géographique** aux produits de qualité



PAT Auxonne - Pontailier Val de Saône

Labellisé PAT de niveau 1 depuis 2021.
Le PAT s'étend sur 35 communes et 23 000 habitants.



ENJEUX À RELEVER POUR MIAAM SUR CE TERRITOIRE

- ✓ la majorité des agriculteurs et des producteurs sont **satisfaits de leurs circuits de commercialisation**, essentiellement situés sur Dole et Dijon. Ils sont **sensibles à la question de l'accessibilité** de leurs produits
- ✓ les structures d'aide alimentaire sont **fragilisées par la baisse du bénévolat et de l'approvisionnement** tout comme l'ensemble des acteurs nationaux du monde de l'aide alimentaire
- ✓ il y a **peu de liens** entre les consommateurs et les producteurs locaux

LE TERRITOIRE EN QUELQUES CHIFFRES



152

structures agricoles
en 2020

(source: Chambre d'Agriculture)



6 structures
habilitées au titre
de l'aide alimentaire
ou agissant en faveur
d'un accès à l'alimen-
tation pour tous



taux de pauvreté

10%

(taux départemental :
11,8 %) (source: INSEE 2021)



PAT Cœur du Jura

Arbois · Poligny · Salins-Les-Bains

Jura (39)
PAT niveau 2

Labellisé PAT de niveau 2 depuis 2024.
Le PAT s'étend sur 66 communes et 23 500 habitants.

LE TERRITOIRE EN QUELQUES CHIFFRES



433
structures agricoles
en 2022 (source: Comm.
Communes Cœur du Jura)



6 structures
habilitées au titre
de l'aide alimentaire
ou agissant en faveur
d'un accès à l'alimen-
tation pour tous



taux de pauvreté
11,6%
(taux départemental :
11,8%) (source: INSEE 2021)

ENJEUX À RELEVÉ POUR MIAM SUR CE TERRITOIRE



✓ il y a un besoin de **sensibiliser aux enjeux de l'installation agricole** sur un territoire spécialisé en élevage bovins lait et viticulture

✓ les structures d'aide alimentaire veulent **créer du lien avec les agriculteurs**, afin de s'approvisionner en produits frais

✓ des associations citoyennes très dynamiques sur le territoire portent **des projets sur l'accessibilité alimentaire**



PAT Pays de Montbéliard Agglomération

Labellisé PAT de niveau 1 depuis 2020.
Le PAT s'étend sur 73 communes et 142 000 habitants.



ENJEUX À RELEVER POUR MIAM SUR CE TERRITOIRE

✓ des maraîchers sont en **recherche de débouchés** sur le territoire. Il y a une **forte dynamique d'installation autour de la mise en place d'espaces-test agricoles**

✓ les structures d'aide alimentaire ont des besoins importants, en raison d'un **fort taux de pauvreté sur le territoire** et d'une **baisse significative des tonnages de produits frais** « ramassés » dans les grandes surfaces

✓ dans le cadre du Contrat de Ville Unique, des actions en lien avec le **développement de l'agriculture urbaine** sont à mettre en place dans les 9 QPV*

LE TERRITOIRE EN QUELQUES CHIFFRES



140
structures agricoles
en 2020 (source: Pays de Montbéliard Agglomération)



28 structures
habilitées au titre de l'aide alimentaire ou agissant en faveur d'un accès à l'alimentation pour tous



taux de pauvreté
17,9%
(taux départemental: 13,1%) (source: INSEE 2021)



PHASE 1

(2023-2024)

1

BENCHMARK D'INITIATIVES INSPIRANTES



IDENTIFIER

des projets
innovants d'accès
à l'alimentation

ANALYSER

ces initiatives

SÉLECTIONNER

16 initiatives
inspirantes

3

PRÉ-SÉLECTION D'ACTIONS OPÉRATIONNELLES



PARTICIPER

à des temps forts
sur le territoire pour
informer & sensibiliser
sur le projet MIAM :
COFIL PAT, événements,
réunions publiques...

RENCONTRE COLLECTIVE 1

faire connaissance
& échanger

RENCONTRE COLLECTIVE 2

repérer des actions
& faire émerger de
nouvelles actions

ENTRE 10 & 30
PARTICIPANTS
à chaque rencontre
sur les 4 territoires
pilotes

ÉDITION DE
16 FICHES



2

DIAGNOSTIC AGRICOLE & ALIMENTAIRE

POUR CHACUN
DES QUATRE
TERRITOIRES
PILOTES

- ✓ PAT du Clunisois
- ✓ PAT Auxonne - Pontailier
Val de Saône
- ✓ PAT Cœur du Jura
- ✓ PAT Pays de Montbéliard
Agglomération

IDENTIFIER

les ressources
du territoire
mobilisables

RENCONTRER

les agriculteurs et
les structures d'aides
alimentaires

10 à 15
RENCONTRES
par territoire pilote

À VENIR
PHASE 2
(2025-2026)

RENCONTRE
COLLECTIVE

3

sélectionner
des actions

6 ACTIONS
SÉLECTIONNÉES

par territoire pilote

La méthode

1

benchmark d'initiatives inspirantes



objectif

Repérer des actions innovantes en France et au-delà, participant à l'accessibilité alimentaire, afin d'**inspirer les territoires pilotes**

méthode

- **identifier des projets innovants d'accès à l'alimentation faisant le lien** entre le monde agricole, les enjeux sociaux et les citoyens
- **analyser ces initiatives** afin de comprendre les leviers d'actions, les points forts et les difficultés rencontrées lors de leur mise en œuvre

résultats

16 initiatives inspirantes ont été sélectionnées.

Pour chacune d'entre elles, **une fiche a été réalisée présentant les caractéristiques** de l'initiative et **deux exemples concrets** mis en place ou testés sur des territoires. Ces initiatives ont été regroupées par domaine d'activité.

production

jardin partagé solidaire
jardin en insertion
jardin nourricier
autoproduction alimentaire

transformation

atelier de transformation mutualisable
cantine solidaire
cuisine itinérante
food-truck solidaire

approvisionnement de l'aide alimentaire

don d'une filière agricole
mutualisation d'achats entre structures d'aide alimentaire
glanage
plateforme logistique de stockage de produits alimentaires

commercialisation

groupement d'achat citoyen
sécurité sociale de l'alimentation
chèque alimentaire durable
vente avec tarification solidaire (paniers solidaires, marchés...)



2

diagnostic agricole & alimentaire



objectifs

- > **diagnostiquer les besoins d'actions en matière d'accessibilité alimentaire** à la fois auprès des agriculteurs et des producteurs, des personnes concernées par l'aide alimentaire et des structures locales d'accompagnement
- > **sensibiliser les acteurs agricoles** aux questions de précarité alimentaire **et les acteurs sociaux** aux enjeux et contraintes des productions agricoles durables

méthode

- > **identifier les ressources du territoire mobilisables** sur les questions agricoles et de justice alimentaire*
- > **rencontrer les agriculteurs et les structures d'aide alimentaire et les sensibiliser aux enjeux du projet MIAM.** Une dizaine d'entretiens individuels par territoire ont eu lieu avec la majorité des structures d'aide alimentaire** et au minimum cinq agriculteurs aux productions différentes. Les entretiens ont été menés autour de **quatre grandes questions**
- > **participer à des temps forts***** pour informer les habitants et les acteurs du territoire du projet en cours et les sensibiliser à ses enjeux

1 Êtes vous en lien avec des agriculteurs ou des structures sociales ?



3 Quelles sont vos actions autour de l'alimentation locale et accessible ?

2 Comment pouvez-vous vous engager dans une action rapprochant production agricole et accès à l'alimentation pour les publics fragiles ?

4 Quels sont vos besoins et vos attentes ? Quels sont les enjeux agricoles et d'accès à l'alimentation sur le territoire ?

résultats

- > les entretiens en présentiel se sont révélés **qualitatifs** en termes d'informations et de témoignages récoltés, de **compréhension du projet et de ses objectifs**
- > les entretiens ont permis de **faire émerger des idées de partenariats ou d'actions**, de commencer à **créer un lien de confiance et d'inter-connaissance** entre les personnes rencontrées et le CIVAM Le Serpolet, Active et le chargé de mission PAT

* acteurs, porteurs d'actions en cours, structures partenaires comme les Chambres d'Agriculture et les Banques Alimentaires...

** voir la totalité selon les territoires

*** COPIL PAT, événements, réunions publiques...

3 pré-sélection d'actions opérationnelles

objectifs

- **créer de l'interconnaissance** entre deux mondes qui se rencontrent peu, voire pas du tout
- impulser une **dynamique de groupe et constituer un noyau dur d'acteurs**
- **définir un plan d'action** en s'inspirant d'initiatives d'autres territoires



méthode

➤ **organiser et animer trois rencontres collectives sur le territoire**, en invitant les acteurs rencontrés et interrogés et plus largement les structures et personnes ressources du territoire, dont les citoyens. **Ces rencontres ont plusieurs objectifs** ➤

➤ **favoriser des temps de rencontre entre PAT** autour d'une visite inspirante et d'échanges de pratiques afin de partager les avancements de chaque territoire

1^{re} rencontre

- ✓ Favoriser l'interconnaissance,
- ✓ Faire émerger les visions de chacun et chacune sur le lien entre agriculteurs et aide alimentaire,
- ✓ Échanger sur leurs attentes, leurs craintes, leurs besoins et leurs contraintes vis-à-vis du projet MIAM.

2^e et 3^e rencontres

- ✓ Repérer les actions déjà en cours sur les territoires,
- ✓ Faire émerger de nouvelles idées d'actions en s'appuyant sur les fiches des initiatives inspirantes (voir ci-haut),
- ✓ Sélectionner des actions à mettre en œuvre.

résultats

➤ la majorité des rencontres collectives ont pu être organisées sur des fermes et/ou dans des structures d'aide alimentaire permettant aux acteurs de **mieux se connaître et de partager leurs réalités**

➤ **entre 10 et 30 participants par rencontre** avec une diversité d'acteurs représentés (structures d'aide alimentaire, associations et citoyens, agriculteurs, producteurs, collectivités)

➤ **6 actions sélectionnées par territoire** qui seront à prioriser en début de phase 2 du projet MIAM



4 suite : expérimentation des actions, évaluation & diffusion

La phase 2 du projet se déroulera en 2025 -2026 sur les quatre territoires accompagnés en 2024 et aura pour objectif la **réalisation d'actions opérationnelles** permettant de relever les enjeux de l'accessibilité alimentaire en agissant sur les quatre domaines d'activité :

- > **PRODUCTION**
- > **TRANSFORMATION**
- > **APPROVISIONNEMENT**
- > **COMMERCIALISATION/ DISTRIBUTION**

Une grande attention sera portée à l'**évaluation des actions mises en place et leurs impacts** afin de constituer un kit méthodologique diffusable. Ce kit permettra de dupliquer les actions en Bourgogne-Franche-Comté ou en dehors.



on parle de MIAM...

“ Du riz, des pâtes, quelques légumes frais, des yaourts... Sur les étagères et dans les frigos du Panier arboisien, branche locale de la Croix-Rouge, les bénévoles piochent de quoi préparer des colis, qu'ils distribuent chaque mardi et jeudi. Ces dernières semaines, du bœuf bourguignon est venu s'ajouter à la liste des produits glissés dans le panier, vendu pour la somme symbolique de 2 €.

Emmanuel Ogier, éleveur de génisses au sein de la Ferme de Germigney, dans le Jura, a en effet réservé une partie de sa viande à la structure d'aide alimentaire, à qui il propose un tarif préférentiel : 10,80 € au lieu de 11,80 € le kilo.

« Je prépare des portions de 500 g ou d'1 kilo », décrit le producteur. « Ça nous permet de manger de la viande, ce qui est rare », dit Martine*, en reprenant son cabas. « Je ne pourrais pas m'en acheter, renchérit Stéphanie*, jeune mère. Et c'est pareil pour les fruits et les légumes... »

C'est l'idée du projet MIAM : faire du lien entre le monde agricole et celui de l'aide alimentaire. Il est porté par le Civam, le centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural de la région Bourgogne-Franche-Comté, et par Active, association d'accompagnement de l'économie sociale et solidaire.

* le prénom a été modifié

JOURDAN, C. (2024), « Des associations d'aide alimentaire s'allient aux paysans pour lutter contre la malbouffe », [en ligne], Reporterre.

5

pilotage

**Active et le CIVAM**

Le Serpolet travaillent de manière conjointe avec des échanges hebdomadaires et co-construisent toute la méthodologie et les supports du projet. Les deux structures se réunissent plusieurs fois par an lors de séminaires pour travailler sur la stratégie du projet.

Des échanges sont réalisés régulièrement avec les chargés de mission des PAT pour mener à bien le projet.

Deux COPIL annuels réunissent les financeurs du projet :

la DREETS Bourgogne Franche-Comté, la Région Bourgogne Franche-Comté et la Fondation Daniel et Nina Carasso via la Fondation de France.

Des partenaires non financeurs mais convaincus de la pertinence du projet s'impliquent

en participant également au COPIL : l'ADEME et la DRAAF Bourgogne-Franche-Comté.

Ces temps permettent de faire le point sur l'avancement des actions et les éventuels questionnements. **Ce sont des moments d'échanges importants** pour le bon fonctionnement du projet.



Témoignages



agriculteur

Emmanuel Ogier

agriculteur, producteur de viande de bœuf en vente directe, équipé d'un atelier de découpe

“ Étant agriculteur, j'ai participé cette année au projet MIAM. Dans ce cadre, j'ai été invité un soir à une réunion producteur – structure d'aide alimentaire à Arbois où chacun exposait ses besoins.

Ainsi, j'ai rencontré le responsable de l'antenne locale de la Croix Rouge et nous avons convenu de la fourniture de bœuf bourguignon pour les bénéficiaires de la structure. Pour l'occasion, j'ai proposé une remise sur le prix habituel. Une belle opportunité pour faire apprécier une viande locale savoureuse. ”



territoire pilote

Thierry Serdet

chargé de mission PAT du Pays de Montbéliard Agglomération

“ En engageant notre collectivité dans ce projet, j'ai tout de suite senti une volonté d'aboutir à des actions concrètes, s'inscrivant parfaitement dans l'axe Justice sociale de notre PAT.

Pour moi, le projet MIAM a deux contributions : un impact immédiat sur la mobilisation des structures et une fertilisation de long terme. Nos échanges se poursuivent et nous profitons des idées des autres territoires accompagnés. ”



élu d'un territoire pilote

Fabrice Vauchey

vice-président en charge du PAT de la Communauté de communes Auxonne – Pontailler Val de Saône

“ La Communauté de communes est engagée depuis 2019 dans un Projet Alimentaire Territorial. Le projet MIAM est une opportunité de traiter le sujet de l'accessibilité à une alimentation de qualité aux publics fragilisés qui n'avait pas été traité jusqu'à maintenant.

Les premiers temps de rencontres ont permis de rassembler les acteurs du territoire autour d'une volonté commune et d'initiatives inspirantes, nous avons hâte d'enclencher la seconde phase de mise en œuvre de projets locaux. „



structure d'aide alimentaire

Mylène Galimi

médiatrice sociale à la Communauté de communes du Clunisois, pour l'épicerie sociale et solidaire de Cluny

“ En tant que lieu permettant aux habitants du Clunisois d'avoir accès à de l'aide alimentaire, l'épicerie sociale et solidaire de Cluny est impliquée dans le projet MIAM. Plusieurs personnes ont volontiers participé aux réunions, cela a permis la rencontre entre des bénéficiaires et le monde agricole.

Ces rencontres permettent de mieux comprendre les réalités de chacun, comme par exemple la détermination du prix de vente des légumes bios. Le projet MIAM permettra d'aller dans le sens des bénéficiaires de pouvoir tendre vers le « mieux manger », grâce aux tarifs qui leur sont proposés. „

Pays de Montbéliard

Le projet « Miam » veut rapprocher agriculteurs et aide alimentaire

Une première réunion a réuni des acteurs agricoles et de l'aide alimentaire locaux, qui pourraient se rendre mutuellement des services à l'avenir. Un plan d'action concret sera déterminé à l'automne. Il devrait être appliqué à partir de 2025. Explications.

Miam, en voilà un projet prometteur. « Mutualisons les initiatives entre agriculteurs et mangeurs », c'est l'autre nom officiel et à rallonge de « Miam ». L'objectif ? Rapprocher le monde agricole de celui de l'aide alimentaire, qui pourraient tous deux se rendre quelques services. C'est le constat effectué par

les deux associations, Civism le Serpolet et Active, à l'initiative du projet. Civism soutient de son côté une agriculture bio et paysanne, l'installation de paysans et les circuits courts. Active accompagne l'économie solidaire en général, avec des porteurs de projets et des collectivités locales mais aussi des structures d'aide alimentaire.

« Des choses

à faire ensemble »

« La réflexion de ce projet s'est lancée en 2022 », explique Marie Jonnard, de Civism Serpolet. « On s'est dit que c'était intéressant de creuser la question de l'accessibilité alimentaire, on avait des liens avec les producteurs qui



Thierry Serdet, chargée de mission à PMA, et Marie Jonnard de l'association Civism Le Serpolet. Photo Lionel Vadain

Le Projet alimentaire territorial, c'est quoi ?

« Miam » fait partie du Projet alimentaire territorial (PAT) mis en place dans le Pays de Montbéliard. « C'est l'axe justice sociale du PAT », explique Thierry Serdet, chargée de mission à Pays de Montbéliard Agglomération (PMA). PMA étant l'un des quatre territoires pilotes de ce projet, avec des collectivités de Côte d'Or, de Saône-et-Loire et du Jura. « On a un autre projet en partenariat avec la Banque alimentaire, qui s'appelle "Partageons nos fruitiers". Ça consiste à aller ramasser les fruits non récoltés des 42 000 arbres fruitiers en milieu agricole de PMA avec les

acteurs de l'aide alimentaire », poursuit Thierry Serdet.

Le PAT travaille aussi à sensibiliser la jeunesse à l'alimentation durable, à lutter contre le gaspillage alimentaire, à promouvoir le bio et local dans les restaurations collectives et à favoriser la justice sociale et à mettre en valeur le patrimoine alimentaire, c'est ce qui est fait avec les marchés du soir de PMA. L'aide à l'installation de maraîchers bio sur tout le territoire fait aussi partie de ses missions : le PAT a par exemple participé à l'installation des maraîchers de la Ferme du ruisseau à Audincourt.

nous disaient rechercher des débouchés pour s'assurer des revenus ».

Dans le même temps, « l'aide alimentaire a une demande de produits de qualité et de plus en plus de bénéficiaires, en plus d'une baisse énorme des ramassés dans les supermarchés. On s'est donc dit qu'il y avait peut-être quelque chose à faire ensemble ». Pour des dons ou du commerce ? « C'est toute la question. Nous, on souhaiterait sortir de la logique du don. Certaines structures ont un peu de budget, d'autres pas. C'est aussi à eux de discuter entre eux des solutions possibles. »

« Certains producteurs nous disent "je pourrais mais

J'ai des soucis de main-d'œuvre, je ne peux pas ramasser tout ce que j'ai". Alors que dans l'aide alimentaire, ils ont des bénévoles qui pourraient le faire. On réfléchit à ces enjeux-là, on questionne. » C'était aussi le but de cette journée de rencontre. Exposer, des deux côtés, les besoins, les attentes, les contraintes, pour faire jaillir des complémentarités.

Déjà des pistes

« Depuis janvier, on a rencontré individuellement les producteurs dans des entretiens de deux heures. Parmi eux, les Jardins d'Idées ou encore la Ferme du Ruisseau (NDLR : les nouveaux maraîchers bio d'Audincourt). On a

aussi rencontré des producteurs bovins, des structures d'aide alimentaire et des CCAS ».

Des moments de rencontres comme celui de jeudi. « Il y en aura trois en tout », desquels devront ressortir des solutions concrètes. Les deux associations porteuses du projet ont déjà « étudié ce qui se passe ailleurs » dans ce domaine. Elles pourront donc, tout au long de ces rencontres, apporter des pistes possibles selon les particularités du pays de Montbéliard.

De la troisième réunion devra ressortir un « plan d'action » décidé collectivement. Il sera mis en place à partir de 2025.

● Boris Massain

“

Les chiffres sont sans appel. Huit millions de Français sont en insécurité alimentaire. On compte 160 % de diabétiques en plus en 20 ans. [...]

Des exemples de solidarité locale

Dans le Jura, des initiatives locales existent pour contrer ces injustices. Outre les jardins partagés, une épicerie solidaire à Cousance, La Salamandre, est née du rapprochement d'agriculteurs et de familles dans le besoin.

Certains clients paient plein tarif, d'autres bénéficient de remise, selon le revenu. Cela permet de proposer une alimentation de qualité, de lutter contre l'isolement et de proposer l'apprentissage de la cuisine.

La communauté de communes Cœur du Jura (Poligny-Arbois-Salins) s'est engagée dans un projet MIAM, qui signifie Mutualisation des initiatives entre agriculteurs et mangeurs.

Elle travaille également sur un plan alimentaire territorial, pour une diversification agricole, une meilleure accessibilité alimentaire...”

DROMARD, T., extrait de l'article « Face à l'injustice prix de notre alimentation », des initiatives locales aident les plus démunis » paru dans Le Progrès, le 25 sept. 2024.

Financiers

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

PROGRAMME NATIONAL
POUR L'ALIMENTATION

TERRITOIRES
EN ACTION

2019-2023


PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
*Liberté
Équité
Fraternité*

- ✓ **La Région Bourgogne-Franche-Comté** a vu ses pouvoirs renforcés au fil des ans, en matière de développement économique et d'aménagement durable du territoire. Elle intervient sur ces domaines dans le cadre de ses compétences obligatoires, facultatives ou partagées avec les autres collectivités. La Région a soutenu financièrement la phase 1 du projet MIAM dans le cadre de sa politique agricole.


Daniel & Nina

- ✓ **La Fondation Daniel et Nina Carasso** est une fondation familiale, abritée par la Fondation de France. Elle aspire à une transformation pour une société écologique, inclusive et épanouissante. Face à la nécessaire transformation des systèmes agricoles et alimentaires, elle a notamment mis en place un appel à projets innovants dont la phase 1 du projet MIAM a été lauréate.

- ✓ **Le Programme National pour l'Alimentation (PNA)** est un levier d'action du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation qui vise notamment à soutenir les démarches en faveur de l'accessibilité alimentaire pour toutes et tous. La phase 1 du projet MIAM a été lauréate du PNA sur le volet financé par le ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées. Aussi le suivi de la première phase du projet, est confié à la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de Bourgogne-Franche-Comté, dans le cadre de ses missions en matière de cohésion sociale et des solidarités, et plus particulièrement celle portant sur la lutte contre la précarité alimentaire.

Document réalisé en février 2025

Design graphique : **Atelier Gris Soleil – Adèle Seyrig**

Crédit photos : **CIVAM Le Serpolet et Active, Pôle de l'économie solidaire**

Toutes les exploitations de l'œuvre, sauf à des fins commerciales, sont possibles, à condition de préserver l'intégrité du contenu. Toute altération ou modification est interdite. Les sources et les auteurs doivent être cités (CIVAM Le Serpolet et Active, Pôle de l'économie solidaire). À noter que les photos et images sont protégées par le droit d'auteur et ne sont pas reproductibles.



Une question ?

**Une expérience
à partager ?**

**Envie d'en savoir
plus ou d'être
accompagné ?**



**Nous pouvons vous
accompagner pour :**

- ✓ identifier vos forces
- ✓ trouver de nouvelles idées
- ✓ concrétiser vos nouveaux projets
- ✓ renforcer votre place au sein de votre territoire

Contactez-nous



mutualisons
les initiatives
entre agriculteurs
& mangeurs

CIVAM Le Serpolet

07 80 04 09 34

contact@leserpolet.org



leserpolet.org



[facebook.com/
civamleserpolet](https://facebook.com/civamleserpolet)



ACTIVE, Pôle de l'Économie solidaire

03 85 90 05 50

contact@active71.org



active71.org



[facebook.com/Active
ChalonSurSaone](https://facebook.com/ActiveChalonSurSaone)

